

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VAL-D'OISE : CARTE SCOLAIRE 2022 POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES DU PREMIER DEGRÉ – PHASE 1

Rentrée scolaire 2022 : présentation de la carte scolaire pour les écoles publiques du premier degré

Mardi 22 février 2022,

En 2022, l'Éducation nationale poursuivra son effort constant pour assurer la réussite de tous les élèves par la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Le Ministère renforce son engagement en faveur de l'enseignement primaire par la dotation **de 141 postes supplémentaires pour le Val-d'Oise**, afin d'absorber la hausse démographique prévue dans le département pour la rentrée prochaine. Il est à noter que, dans un contexte de baisse démographique prévisionnelle à l'échelle académique, le Val-d'Oise est le seul département à bénéficier d'une hausse avec une prévision de 480 élèves en plus.

À la rentrée 2022, les priorités retenues sont :

- absorber la hausse démographique prévue.
- limiter le taux d'encadrement à 24 élèves en classe de grande section, CP et CE1 partout dans le territoire.
- prendre en compte les nouvelles décharges allouées aux directeurs d'école (abaissment de la décharge totale de 13 à 12 classes et prise en compte d'une décharge à 33% dès 6 classes au lieu de 25%).
- continuer les dédoublements dans les classes de CP et CE1 en REP et en REP+.
- continuer les dédoublements dans les classes de GS pour les écoles en REP et en cité éducative.
- ouvrir des dispositifs d'inclusion dans les écoles.

Suite au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) réuni en visio-conférence le jeudi 17 février, il a été décidé **l'ouverture de 194 classes, pour 113 fermetures de classe**. Le solde étant de +81.

Les ouvertures sont réparties de la façon suivante :

- 20 ETP (équivalents temps plein) au titre de la démographie.
- 25 ETP au titre des décharges de directeurs.
- 93 ETP au titre des réformes prioritaires.

CONTACT PRESSE

Directrice de Cabinet : Caroline Vétier
01 79 81 20 81 – 06 27 60 33 88
ce.ia95.cab@ac-versailles.fr